

Certains de ces facteurs sont causés par des forces extérieures indépendantes de notre volonté mais, dans la plupart des cas, on peut en attribuer la responsabilité aux politiques défailtantes du gouvernement et à sa réputation à intervenir dans notre économie avec l'énergie, l'audace et le sens commun perspicaces nécessaires.

Si nous voulons que le Canada survive et grandisse dans son deuxième centenaire, le gouvernement et le Parlement doivent lui fixer sept objectifs. Vu le temps dont je dispose, je ne puis que les mentionner brièvement. D'abord, il faut que la croissance économique et la productivité augmentent. Le Conseil économique du Canada signale qu'entre 1957 et 1965 la production du Canada a été de 21 milliards de dollars inférieure à ses virtualités. Cela représente \$1,200 par habitant ou encore \$6,000 par famille composée d'un homme, de sa femme et de trois enfants. En 1966, si nous étions parvenus à maintenir dans tout le Canada le même niveau de chômage qu'en Ontario, soit 2.4 p. 100 de l'effectif ouvrier, nous aurions pu augmenter la valeur de la production canadienne de 650 millions de dollars.

L'OCDE rapporte que le rendement par employé au Canada de 1960 à 1965 fut inférieur à celui de tous les autres pays membres, exception faite de la Grande-Bretagne où il fut de 2.5 p. 100. Pour le Canada le chiffre est de 2.6, les États-Unis, 2.9 et le Japon, 8.3. La moyenne pour tous les pays membres de l'OCDE est de 3.7 p. 100.

Si nous avons connu ce rythme de croissance économique, la production accrue de richesses aurait plus que compensé le coût de tous les programmes économiques que le ministre des Finances (M. Sharp) avait évalué à 900 millions de dollars lorsqu'il les avait proposés à la Chambre au cours de la dernière session de cette législature. En 1965, le produit national brut s'était accru en réalité de 6.9 p. 100. Toutefois, l'an dernier, en 1966, l'accroissement n'a été que de 5.9 p. 100. Ce qui signifie une perte de plus de 500 millions de richesses que nous n'avons pas créées et dont nous n'avons pas joui.

- (Midi)

Le second objectif que nous devrions nous fixer est le plein emploi, car seulement par le plein emploi pouvons-nous avoir l'espoir d'assurer un revenu suffisant à la masse des Canadiens. D'après l'exposé du Conseil économique du Canada, notre taux de chômage ne devrait pas dépasser 3 p. 100. Il a maintenant atteint environ 4 p. 100 et la plupart des économistes prédisent qu'il atteindra cette année environ 4½ p. 100. Les chiffres les plus récents, publiés le 18 mars je pense, révèlent

qu'il y a 400,000 chômeurs au pays, certaines régions étant plus gravement atteintes que d'autres. Le gouvernement s'est installé dans l'attente.

Le programme de formation et de recyclage est inefficace. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand) s'est déjà mis à l'abri des attaques futures en déclarant qu'il faut s'en remettre aux provinces du soin de fournir les installations de formation. En chargeant les provinces de parfaire l'instruction des chômeurs et de fournir les installations de formation professionnelle et de recyclage, le gouvernement leur impose la plus grande partie du fardeau et espère éluder ses responsabilités. Je tiens à avertir le Cabinet que les Canadiens ne le lui permettront pas. Dans un pays qui a besoin de logements, d'écoles et d'hôpitaux, qu'il faut reboiser et débarrasser de la pollution, il est honteux que nous ayons 400,000 chômeurs à une époque quelconque de l'année.

Nous devons nous fixer comme troisième objectif la stabilité des prix. Toute expansion économique s'accompagne de pressions inflationnistes qui ravissent aux gens une partie des gains qu'ils avaient faits. De temps à autre, le ministre des Finances nous assure que l'économie tend à plafonner. C'est que nous avons privé les vieillards pensionnés et les autres personnes à revenu fixe d'une portion de leur revenu réel. Chaque fois que le coût de la vie monte, leur niveau de vie descend. Nous affaiblissons l'économie aux dépens du secteur le moins apte à porter le fardeau. (*Applaudissements*)

Dans son exposé annuel, le Conseil économique du Canada indique que nous devons avoir une hausse des prix d'au plus 2 p. 100 par année. En 1965, les prix ont augmenté de 2.8 p. 100, et en 1966, de 4.6 p. 100. Selon les données qui nous parviennent ce matin, l'indice des prix a passé de 143.2 pour avril 1966, à 147.8 pour avril 1967, ce qui représente une hausse de 4.6 points.

Monsieur l'Orateur, cette forme d'impôt est des plus injustes. L'inflation plonge ses mains dans les poches des gens et en retire \$4.60 de chaque somme de \$100 à leur compte d'épargne, leur assurance, leur chèque de paye et leur chèque de pension de vieillesse.

Le gouvernement s'est contenté de se fier aux techniques keynésiennes de politiques monétaire et fiscale. Nous croyons que ces politiques en elles-mêmes ne sont pas satisfaisantes et qu'il faut recourir à un large éventail de politiques si l'on veut maintenir un